

Affiche FFI-FTPF présentant l'ordre de Mobilisation générale décrété par le GPRF (août 1944). Les résistants de l'Intérieur sont désormais considérés comme des combattants de l'armée française.

FRANÇAISE 10 Août 1944

nationale, ensemble l'ordonnance du 3 juin 1944;
Vu l'avis exprimé par l'assemblée consultative à sa séance du 26 juin 1944;
Le comité juridique entendu,

Ordonne:

Art. 1^{er}. — La forme du Gouvernement de la France est et demeure la République. En droit celle-ci n'a pas cessé d'exister.

Art. 2. — Sont, en conséquence, nuls et de nul effet tous les actes constitutionnels législatifs ou réglementaires, ainsi que les arrêtés pris pour leur exécution, sous quelque dénomination que ce soit, promulgués sur le territoire continental postérieurement au 16 juin 1940 et jusqu'au rétablissement du Gouvernement provisoire de la République française.

Cette nullité doit être expressément constatée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

ARMÉE FRANÇAISE

FFI E.T.P.F.



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE
DES OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS

Le Gouvernement provisoire de la République Française, par la voix du Général de GAULLE, donne l'Ordre à tous les OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS de rejoindre les Régiments Bataillons, Compagnies, Détachements de l'Armée Régulière qui se bat sur le sol de France, sous le Commandement des ETATS-MAJORS F.F.I. contre les Boches, miliciens et traitres de Vichy.

Le Gouvernement Provisoire de la République Française.

AUX PATRIOTES APTES A PORTER LES ARMES

Depuis des mois des milliers de Patriotes abattent des Boches, des miliciens, incendient et font sauter des camions allemands, des garages, des usines travaillant pour la machine de guerre allemande. Des convois de Boches sont attaqués par les glorieuses Compagnies Patriotes :

La Marseillaise :	Vaillant-Couturier :	Correntin-Quideau :
Jeunesse Hérétique :	Les Détachements Barras :	Saint-Just :
Commune de Paris :	Orléans-sur-Cluses (ville de Haut-Vosges) (par la S.S.) :	De la Garde, etc...

Tous les hommes et femmes valides doivent rejoindre les rangs de l'Armée de la France combattante et ses Milices Patriotes.

**LA FRANCE VOUS APPELLE !
AUX ARMES CITOYENNES !
FORMEZ VOS BATAILLONS !**

Propaganda Office
Paris - France

Pour l'Etat-Major F.T.P.F.
Le Commandant.